

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

### Administration & Expédition :

#### SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

### Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'administration du Journal" à Sion

## FRITZ MARTI Soc. anon. Berne. Dépôt à Yverdon

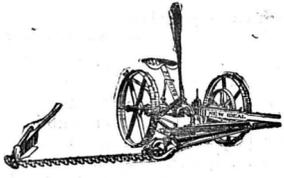
**FAUCHEUSES „DEERING IDEAL“** à 1 et 2 chevaux verticales et non verticales, de construction nouvelle et excellente, appropriées pour tous les terrains, coupe rase. 12300 de ces faucheuses sont en service en Suisse. La meilleure recommandation pour cette faucheuse, c'est cet écoulement considérable, qui n'a point été atteint par d'autres systèmes.

La faucheuse „Deering“ coupe aussi l'herbe couchée par l'effet de la neige.

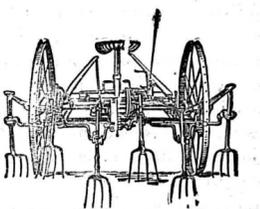
**FANEUSES** solides et marchant légèrement, systèmes éprouvés. **RATEAUX A CHEVAL**, forts et légers, travaillent proprement et manœuvre facile. **RATEAUX A MAINS**

**MONTE-FOIN**, d'excellente construction, pince solide en acier à ressort, dents flexibles, ne se pliant pas. Plus de mille en fonction en Suisse, à la meilleure satisfaction. Presse à foin. Bineuses et butteuses. Charrues brabant doubles. Cultivateurs, machines à semer, herbes, pompes à purin.

Livraison à Pessal — Garanties étendues — Facilité de paiement — Prière de demander nos prospectus.



Représ. Mr. E. de Riedmatten, Balassé, Sion.



Fabrique de machines fournissant bien **cherche** pour sa spécialité **machines réfrigérants** pour boucheries, hôtels, etc., des **REPRÉSENTANTS** pour toutes les localités importantes. Prière d'adresser les offres sous chiffres Z. I. 6484 à l'agence de publicité **Rudolf MOSSE, Zurich.** (Z. 9346)

### Escargots !

Beaucoup d'argent à gagner. Renseignements gratuits donne toujours.

Allin Rochat, Charbonnières, J1121L

### Poussines printanières

J'expédie par chemin de fer ou par poste

**BELLES POUSSINES** race Padoue, pondant 250 gros œufs par année, à fr. 1.60 pièce, prise en gare de départ, chez **MORDASINI**, membre de la Société d'Agriculture à Aigle et Monthey.

### - Dartres Mezemas -

**GUÉRIS** Le „Savon Thymol Grundmann“ est sans aucun doute le remède le plus efficace contre les maladies de la peau. Par son usage, les dartres, éruptions de la peau, eczéma, etc., aux mains, à la tête, au visage, aux jambes, disparaissent complètement. Des maladies de la peau qu'on croyait incurables ont été radicalement guéries en peu de temps par l'emploi du **Savon Thymol** et de la **Toilette Crème Grundmann**. Si aucun remède ne vous a guéri jusqu'ici, faites un dernier essai avec le „Savon Thymol“ et la „Toilette Crème“ Grundmann. Savon, un morceau; 80 pfg. 3 morceaux; 2,20 marks. Toilette-Crème 3 Marks.

A la pharmacie **GRUNDMANN**, Berlin Friedrich - Strasse 207

### SEÑORITA

Armes à feu

Flobert fr. 2.50  
Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5.50

Ls. **ISCHY**, fabricant, Payerne S.

Bicyclettes **Colombe & Touristes**, modèles 1907, garanties 1 an, de fr. 115, enveloppe de fr. 8, chambre à air fr. 4.50. — Machines à coudre de fr. 45. — Rabais important aux marchands. — Motos, Zedel depuis fr. 195 marche garantie. Catalogue franco

### KROPPGEIST

best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dick e angeschwollene Häuse m. ateri beschwerden verbunden, in Flaschen à fr. 2 — empfiehlit **Apotheker Guhl Stein à Rh.** A 11077

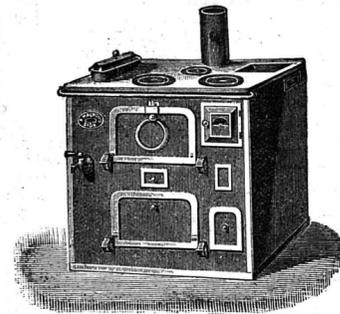
à 10 fr. de Gain accessoire peuvent être réalisés chaque jour par dames et messieurs de toutes conditions. Travail industriel, à domicile, colportage, écritures et représentation. Offres à la **Maison** : **W. RAST à Genève.**

## ATTENTION

Ouvrages de dames, mercerie, robes et layettes d'enfants, gants, bas, chapeaux garnis, non garnis, grands choix de fleurs et couronnes. Couronnes mortuaires et catafalques à louer. Prix modérés. Se recommander ainsi que pour toutes les transformations on utilise les fournitures usagées. Mme. **Léon de Courten-Cabrin, modes**, rue de Conthey, Sion.

## Faux Garanties

marque „Abeille“ sapin, acier „DAMAS“ etc. Fourches, rateaux, corde d'Italie pierres à faux garanties. Outillages et quincaillerie aux prix les plus réduits.



### POTAGERS

garnis, économiques, brûlant tous combustibles fonctionnement assuré.

Chez **A. Machoud**

Md. de fer, — SION

vis-à-vis de l'épicerie **SELZ**

**Raphia**, attaches pour la vigne. — **Sulfate de cuivre** et soufre sublimé. — **Bouillie Bordelaise**, dosage garanti.

Epicerie, Farines, Seigle, Avoine, Sons.

SE RECOMMANDE :

**Société Sédunoise de Consommation, Sion**

ADRESSE: Consommation, Sion.

## CHAUSSURES

**ADOLPHE CLAUSEN**, Sion, Rue de Lausanne

Articles forts pour la Campagne

Souliers forts ferrés	pour Hommes	N° 40-47 à frs.	8.00
Bottines lacets crochets pr. Dimanche			9.50
Souliers montants ferrés	pour Femmes	N° 36-42	6.50
Bottines lacets pour Dimanche			7.20
Souliers montants ferrés pour Garçons et Fillettes		N° 30-35	5.45
Bottines lacets pour Dimanche			6.00

Tous les autres articles au plus bas prix

Graisse, Crème, Cirage, lustre et vernis pour les chaussures.



## AU MOINS

25 % meilleur marché

que par l'entremise de voyageurs, vous pouvez maintenant, grâce au système de rabais introduit, faire vos emplettes en drap des plus simples aux genres les plus fins, pour vêtements de Messieurs, garçons, dames, jaquettes, manteaux, etc., à la maison d'Expédition : **MULLER-MOSSMANN, Schaffhouse, L.1777M**

## CHIEN

On demande une chienne St-Bernard ou croisée, grande race, n'importe l'âge et les défauts. Indiquer la couleur, la taille au garrot, et le prix. Adresser offres de suite.

J. Magnéat, Orbe (Vaud).

## TIRAGE DÉJÀ LE 24 JUIN Grande Loterie d'Argent

garantie par l'Etat de **HAMBOURG** consistant en 100000 Billets, dont 48405 Lots et 8 primes partagés en 7 classes. La somme totale des prix s'élève à **Neuf Millions 841476 Mares**

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant § 9 du plan sera

**600000 Mares** ou **750000 Francs**

spécialement	
1 à	300000 = 300000
1 à	200000 = 200000
1 à	100000 = 100000
2 à	60000 = 120000
2 à	50000 = 100000
1 à	45000 = 45000
2 à	40000 = 80000
1 à	35000 = 35000
2 à	30000 = 60000
7 à	20000 = 140000
1 à	15000 = 15000
11 à	1000 = 110000
46 à	5000 = 230000
103 à	3000 = 309000
163 à	2000 = 326000
539 à	1000 = 539000
693 à	300 = 207900
29098 à	169 = 4917562
17739 à M.	200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un **entier billet original Fr. 7.50**  
demi " " " **3.75**  
quart " " " **1.90**

contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible.

**Kaufmann & Simon**  
Maison de banque et change à Hambourg.

## IMPURETÉS

du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de

**SIROP**

de brou de noix ferrugineux

**GOLLIEZ**

(Marque 2 Palmiers)

En vente partout en flacons de 3 frs. et 5.50

Dépôt général: Pharmacie Golliez, Mo.rat

## 20 cent. par jour 30 MOIS DE CRÉDIT 6 fr. par mois



## HOMOPHON

Machine parlante idéale Puissance netteté

Prix 180 francs

avec 40 morceaux à choix sur 10.000 enregistrés par les plus grands artistes et les meilleurs corps de musique du monde

Indispensable pour MM. les hôteliers et cafetiers.

**UNION ARTISTIQUE, GENEVE, 113.**

Seule maison concessionnaire pour la Suisse.



## Vous-avez une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre „Ancre“ de précision de 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskopf, mais seulement des montres „ANCRES“ de 1er choix, garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

**A. LAAGER, père**  
Péry près Bienne



Eaux gazeuses et Limonades.

**APPAREIL MODERNE**

Pour Cafés, Hôtels, Epiceries, Commerce en gros.

Peut être employé par femme comme par homme.

50 à 60 fonctionnent en VALAIS

**APPAREIL COMPLET 230 à 300 francs.**

Catalogue franco

**J. Delaigue, Reuchenette (Berne).**

## FERS et QUINCAILLERIE

Vve. Basile Perraudin

Grand Pont SION Grand Pont

Avise sa nombreuse clientèle qu'elle a toujours en magasin un grand choix d'articles de saison: instruments agricoles, faux de lres. marques, rateaux, fourches cercloréts, rablets, pioches, pelles, etc., ainsi que des ustensiles de ménage en tous genres: théières, cafetières, plateaux en nickel, etc.. Articles en aluminium et autres.

Fourneaux potagers, fers à repasser nicklés et ordinaires.

Marchandises de 1er choix.

Prix modérés

# Bulletin politique

## L'entrevue de Revel

Edouard VII, le roi des diplomates, poursuit sans trêve la réalisation de son plan grandiose qui est d'assurer à l'Angleterre le plus d'amitiés possible. Il est le chef d'Etat par excellence des entrevues amicales, depuis qu'il multiplie ses voyages à travers l'Europe, son peuple a été tiré de l'isolement dans lequel le laissaient les autres nations.

Dans quelques jours Edouard VII aura une entrevue à Revel avec le tsar; il sera accompagné des ministres des affaires étrangères de la marine et du président du Conseil, lesquels assisteront à l'entrevue des deux monarques, ce qui donnera à cette dernière un caractère politique important.

Le grand journal de Londres, le «Daily-Telegraph», écrit à propos de l'entrevue de Revel:

La visite du roi Edouard est le corollaire de la convention anglo-russe conclue l'an dernier et dont les effets bienfaisants n'ont pas tardé à se signaler; on a vu ainsi disparaître toutes les semences de discorde.

Le voyage de Sa Majesté britannique est surtout un acte de courtoisie et a d'autant plus d'importance que cette visite a été nécessairement longtemps ajournée. Il semble juste de dire que la prochaine rencontre n'aura point d'autre but.

L'on a affiché ni d'un côté ni de l'autre, l'intention d'inaugurer une nouvelle politique qui, en vertu de son orientation spéciale, renverserait l'équilibre établi en Europe et dans le monde.

La grande semaine de Revel n'enfantera ni triple alliance, ni combinaison nouvelle.

Les monarques saisisront sans doute l'occasion d'aborder de nombreuses questions politiques et de résoudre certains problèmes épineux, mais sans sortir du champ politique actuellement connu.

Toutes ces questions ne serviront qu'à définir l'attitude des deux gouvernements vis-à-vis l'un de l'autre, et des populations de l'Est où leurs intérêts étaient jadis apparemment opposés. En d'autres termes, les principes généraux qui étaient la convention anglo-russe seront appliqués à la nouvelle situation que vient de créer dans l'Est moyen les derniers événements de la Perse et de l'Afghanistan.

Il est également certain que les réformes macédoniennes seront discutées tout au long et que peut-être on complètera l'accord sur la Macédoine. Demain, la réponse de la Russie à la dernière note de sir Edward Grey, prendra la route de Londres, selon toutes probabilités, elle permettra de trouver la formule d'un compromis entre ce qui est désirable et ce qui est faisable dans l'étendue des trois vilayets compromis (qui sera approuvé par toutes les puissances intéressées. Mais c'est surtout au cours de l'entrevue de Revel que la difficile question macédonienne sera sérieusement réglée.

L'entrevue de Revel permettra sûrement de tarir les sources de mécontentement, d'empêcher les froissements et de rendre cordiales les relations entre les deux nations. Lorsque les navires de guerre escortant le roi Edouard et l'empereur Nicolas se seront séparés, l'équilibre des forces politiques de l'Europe et de l'Asie sera exactement ce qu'il était il y a trois mois; tout ce qui aura changé, c'est le degré de cordialité permanente caractérisant les rapports de la Grande-Bretagne et de la Russie. Ce changement inestimable sera une source de profits non seulement pour la Grande-Bretagne et pour la Russie, mais pour tout le monde civilisé.

## Zola au Panthéon

La translation des cendres de Zola, l'auteur de «J'accuse», au temple réservé aux mânes des grands hommes, a été très mouvementée, et elle a manqué de grandeur. Ce fut plutôt une manifestation dreyfusarde que le pieux hommage de «la France reconnaissante à l'un de ses illustres enfants».

D'abord, il fallut que la police renforcée empêchât des manifestations violentes; le transport des restes de l'écrivain à travers les rues de Paris, depuis le cimetière Montmartre jusqu'à la coupole de la montagne Sainte-Geneviève a ressemblé mieux à une fuite qu'à une glorieuse marche funèbre. Des huées, des bordées de sifflet et autres manifestations hostiles ont poursuivi le fourgon qui emmenait Zola. A l'entrée du Panthéon, un manifestant a même crié à plusieurs reprises: «A l'eau!».

La cérémonie s'est achevée d'une manière tragique; le commandant en retraite Dreyfus, qui se trouvait au premier rang des amis de Zola, a été l'objet d'un attentat. Un nommé Gregori, rédacteur à la «France militaire» s'est approché de l'ex-condamné de l'île du Diable, et a fait feu contre lui à bout portant au moyen d'un revolver. Dreyfus n'a

été atteint qu'au poignet; son agresseur a été mis en état d'arrestation.

Pendant toute la journée, l'effervescence a été grande à Paris; particulièrement au quartier Latin et il fallut prendre des mesures de police extraordinaires pour empêcher l'envahissement du Panthéon par les manifestants. En maints endroits ont éclaté des bagarres, entre dreyfusards et antidreyfusards; au cours de ces bagarres, une quarantaine d'arrestations ont été opérées par la police qui a dû charger à maintes reprises.

Tous ces incidents tumultueux marquent combien peu populaire et peu méritée était l'apothéose faite à Zola.

## Les élections à la Diète de Prusse

Les élections du premier degré à la Diète prussienne ont eu lieu mercredi. Elles donnent un petit succès aux socialistes, qui, d'après les derniers télégrammes sont assurés de faire entrer sept de leurs candidats dans la seconde Chambre de la Diète. A Berlin, ils auront cinq sièges. Ils ont également la majorité à Rixdorf-Schöneberg, dans la banlieue berlinoise et dans une des circonscriptions de la ville de Hanovre. En outre, ils sont quatre fois en ballottage à Altona, à Wansbeck, à Francfort (campagne), et dans la 12e circonscription de Berlin. Il convient d'ajouter qu'aucun de ces ballotages ne paraît devoir être favorable aux socialistes.

L'entrée des socialistes à la Diète s'explique cette fois-ci par la politique du bloc et les compromissions qu'elle a imposées aux libéraux. Les socialistes ont fait de la question du suffrage universel leur plate-forme électorale. Les libéraux, au contraire, ont été des plus hésitants. Ils se sont contentés intimidés par les déclarations du prince de Bülow, de demander une réforme électorale à tempérament. Peut-être craignaient-ils que le suffrage universel ne servit surtout les socialistes. Enfin, il leur était difficile de rompre en visière à leurs alliés conservateurs, fort attachés, et cela se conçoit, au régime électoral actuel. Quant au centre, malgré la politique qu'il pratique au Reichstag, il est en Prusse le fidèle allié des conservateurs, et ne peut pas du tout à la réforme. Il en résulte que les socialistes ont été, dans la bataille électorale les seuls à avoir leurs coudées franches. Ils en ont profité pour attirer à eux tous les éléments avancés, que l'effacement des libéraux et des radicaux ne pouvait manquer d'indisposer.

## CONFEDERATION

### La démission de M. Zemp

A la séance de jeudi des Chambres fédérales il a été donné lecture de la lettre de démission de M. le conseiller fédéral Zemp, chef du Département des chemins de fer.

Voici le texte de cette lettre:

M. le président et MM. les membres du Conseil national et du Conseil des Etats.

Le soussigné, élu par vous membre du Conseil fédéral le 17 décembre 1891 en remplacement de M. Emile Welti, démissionnaire, et confirmé par vous à la fin de chaque période administrative, se voit contraint par les circonstances de vous demander de le relayer de ses fonctions. Je suis atteint, en effet depuis un certain temps, d'une affection cardiaque, dont les efforts se font surtout sentir après les délibérations fatigantes et les devoirs de ma charge. Les médecins m'ont catégoriquement conseillé d'éviter le plus possible toute émotion et de m'accorder un repos complet, physique et moral, pendant une période encore indéterminée. La décision m'a été difficile à prendre, mais elle est inévitable. Au moment de quitter mon poste, je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance pour la confiance et la bienveillance que vous m'avez témoignées, à un si haut degré, pendant 17 ans de mon activité, confiance et bienveillance que j'ai rencontrées également, en tout temps, auprès de mes collègues du Conseil fédéral, auxquels je conserverai toujours un souvenir de haute estime.

En quittant la vie publique, je suis pénétré de l'ardent désir que notre chère patrie puisse encore longtemps, sous la protection de Dieu, jouir de la paix intérieure et extérieure et poursuivre ainsi dans la voie de la prospérité morale et matérielle.

signé: Dr. Joseph Zemp, conseiller fédéral.

Dans les deux Conseils, MM. les présidents en retraçant la carrière du conseiller fédéral démissionnaire, lui ont rendu, au nom du pays un témoignage de gratitude auquel s'associera tout bon citoyen suisse.

La date de l'élection du successeur de M. Zemp, par l'Assemblée fédérale, n'est pas encore fixée; il est probable qu'elle aura lieu assez promptement, car le Conseil fédéral se montre désireux de voir le nouveau conseiller entrer en fonctions sans tarder.

Le groupe de droite de l'Assemblée fédérale s'est réuni, jeudi après-midi, à 5 h., sous la présidence de M. Staub, conseiller national. Le groupe a exprimé vis-à-vis de la retraite inéluctable de M. Zemp son profond regret et remettra à l'honorable conseiller fédéral une adresse de dévouement et de reconnaissance.

En ce qui concerne la succession de M. Zemp, le groupe a décidé en principe de revendiquer

le siège occupé par ce dernier. Il a procédé immédiatement au choix d'un candidat; à la presque unanimité, il a décidé, au scrutin secret, de proposer à l'Assemblée fédérale la nomination de M. Schobinger, conseiller national, de Lucerne.

## Chambres fédérales

Le Conseil national a continué mercredi et jeudi l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour l'exercice de 1907.

Il est de tradition qu'à cette occasion, les députés exposent leurs vœux, expriment leurs critiques ou posent des questions sur l'une ou l'autre des branches souffrantes de l'administration fédérale.

C'est ainsi que, mercredi matin, on a parlé de la responsabilité des automobiles, de l'unification du droit pénal, du colportage, du tribunal administratif dont la création, comme l'ont constaté MM. Planta et A. Georg, se fait toujours attendre. M. Brenner a annoncé l'envoi d'un rapport du Conseil fédéral aux Chambres encore dans le courant de cette année; on peut donc espérer que le tribunal administratif réclamé depuis si longtemps, pourra devenir une réalité dans un avenir pas trop éloigné.

La gestion du Département militaire a fourni occasion à nombres d'observations intéressantes et utiles, dont il serait bon de tenir compte, surtout en ce qui concerne l'amélioration des casernes et l'allègement du soldat suisse dont la charge est de beaucoup supérieure à celle de la plupart des armées européennes.

Au département des finances, qui a été adopté jeudi matin, M. Muri de Bâle-Ville s'est plaint du caractère pédant et formaliste de la loi douanière, MM. Comtesse, chef du département, et Frei de Zurich ont répondu en déclarant exagérées les critiques de M. Muri et en rendant hommage à l'activité de l'administration des douanes.

Le Conseil a discuté ensuite un postulat tendant à l'introduction des télégrammes urgents accepté déjà par le Conseil des Etats.

Le Conseil des Etats a approuvé, à la séance de mercredi, le compte d'Etat de 1907, avec les conclusions du message du Conseil fédéral. D'après lesquelles, sur le bénéfice de ce compte une somme de trois millions sera versée au fonds des assurances. Comme le budget de 1908 prévoit un nouveau versement de quatre millions, le fond des assurances s'éleva, fin 1908, à la somme de 22,750,000 francs.

En ce qui concerne l'amortissement des immeubles improductifs, la commission propose de supprimer la limite du 10% inscrite dans le projet du Conseil fédéral.

Le Conseil des Etats a ensuite ratifié sans opposition, l'arrangement conclu entre la Confédération et le canton de Zurich relativement à l'école polytechnique.

Après de nouvelles et laborieuses tractations les représentants du Conseil fédéral, du canton et de la ville de Zurich ont conclu, le 28 décembre 1905, une convention de partage, aux termes de laquelle, la Confédération reprend les bâtiments de l'école polytechnique pour le prix de 1,763,860 francs. Le canton de Zurich, de son côté, paie à la Confédération une indemnité de 570,000 francs pour se libérer de l'obligation d'entretenir le bâtiment principal de l'école polytechnique.

Depuis une quinzaine d'années ce bâtiment a été mal entretenu. La Confédération devra dépenser 670,000 francs pour réparations au bâtiment principal et 69,000 francs pour l'amélioration du bâtiment Seiler. En outre, la Confédération devra construire deux nouveaux bâtiments dont l'un est devisé à 2,300,000 francs et l'autre 1,900,000 francs. Les dépenses pour réparations et constructions s'élèveront donc à environ cinq millions. Le peuple zurichois a été bien inspiré en ratifiant le 26 avril dernier, la convention de 1905.

Dans sa séance de jeudi matin, le Conseil des Etats, sur rapport de M. Heer (Glaris), a approuvé le message du Conseil fédéral sur l'emploi par les cantons de la dime de l'alcool en 1906.

Après rapport de MM. Lachenal (Genève), Usteri (Zurich), et Simon (Vaud), le Conseil a voté sans opposition l'entrée en matière sur le projet de loi relatif aux zones franches, qui a été adopté à l'unanimité.

## Télégraphie sans fil

On va poursuivre les expériences de télégraphie sans fil. On a dépensé jusqu'ici fr. 160 mille, soit fr. 56,000 pour les deux stations de Rigi et du Gothard, fr. 10,000 pour celle de Dailly (St-Maurice), 70,000 pour deux stations mobiles, 24,000 pour frais divers.

Plusieurs améliorations à introduire aux stations existantes exigent une dépense nouvelle de fr. 60,000.

Ces expériences n'ont pas encore abouti à des résultats concluants.

## Le service militaire et les agriculteurs

Le Département militaire fédéral adresse aux autorités militaires des cantons, ainsi qu'aux commandants d'écoles, une circulaire traitant d'une requête de l'Union suisse des paysans qui demandait, à propos des dégâts causés aux cultures par la neige du 23 mai, de tenir compte dans la plus large mesure possible des demandes de dispenses des agriculteurs et d'examiner si certains services ne pourraient être renvoyés.

Sur ce dernier point, le Département est d'avis qu'il ne saurait être fait droit, sans de gros inconvénients, aux vœux des paysans. Il estime qu'il y a lieu de n'accorder que très

exceptionnellement des dispenses à des recrues afin de ne pas nuire à leur instruction. En revanche, le Département engage les chefs d'école à accorder dans la mesure du possible les congés de quelques jours que solliciteraient les hommes (cadres et simples soldats) suivant actuellement un cours de répétition ou une école spéciale, et dont le concours serait réclamé pour exécuter des travaux agricoles rendus urgents par les intempéries du 23 mai; il autorise même ces chefs à accorder l'aide de tout un détachement de troupes, dans les cas graves et sur la demande des autorités locales, pour autant que cette participation ne dérange pas trop le programme de l'école.

## Le nouveau projet de loi sur les postes

Le Conseil fédéral a adressé à la commission du Conseil des Etats chargée de l'examen du nouveau projet de loi sur les postes, une communication où il lui soumet un certain nombre d'observations au sujet des propositions de la commission du 1er mai 1908.

En ce qui concerne la franchise de port, le Conseil fédéral recommande en première ligne d'adopter les propositions inscrites dans son projet de loi. Pour le cas où cette proposition ne serait pas accueillie par la majorité des membres du Conseil des Etats, le Conseil fédéral présente un certain nombre de propositions qui tiennent compte, autant que possible, des modifications proposées par la commission.

En ce qui concerne la taxe des lettres, le Conseil fédéral déclare ne pouvoir se rallier à la réduction de taxe de 10 à 5 centimes proposée par la minorité de la commission pour les lettres jusqu'au poids de 20 grammes. De même, il n'est pas possible d'adhérer à la réduction de taxe de 20 à 15 centimes pour les mandats de poste d'un montant allant de 20 à 50 fr.

En revanche, si la proposition en est faite au sein du Conseil des Etats, le Conseil fédéral pourra se rallier à l'introduction de la carte lettre, sous la réserve que le poids maximum soit fixé à 7 grammes et la taxe à 5 centimes et qu'il puisse déterminer par voie d'ordonnance les autres conditions de cette innovation, le tout dans l'idée que la carte lettre remplacerait la lettre non fermée prévue par le projet de loi, ces deux innovations, savoir la création simultanée de la carte lettre et de la lettre non fermée deviendrait une charge trop lourde pour l'administration des postes.

La commission a tenu séance jeudi de 11 à 1 h. Elle a proposé d'adhérer aux modifications proposées par le Conseil fédéral, sauf sur quelques points secondaires. La minorité de la commission maintient sa proposition d'introduire la lettre à cinq centimes.

## Le record des divorces

Nous savions que l'Amérique tenait la corde, et de beaucoup, pour le nombre des divorces. La Suisse chercherait-elle à lui disputer la palme? En tout cas, elle détient le record sur les pays européens.

La statistique établit qu'il y a actuellement, en Suisse, 40 divorces pour 1000 mariages. La France vient ensuite avec 21 divorces, puis l'Allemagne avec 17.

Il est vrai que la France fait de rapides progrès: de 1879 divorces en l'année 1884, elle est montée à 14,692 en 1904.

## VALAIS

### Accident mortel

On vient de retrouver au pied d'une paroi de rochers, devant le château de la Bâtiaz, le cadavre d'un jeune garçon de 8 ans, Amédée Gay, de Martigny, tombé des rochers où il était allé, en compagnie de deux camarades, cueillir des fleurs.

### Un escroc

Un jeune homme de Brigue, nommé Guerold, âgé de 18 ans à peine, s'est présenté mercredi dans deux banques de Martigny pour encaisser des effets de 400 et 350 fr., soi-disant signés par M. Joseph Seiler, préfet de Brigue. Les banquiers eurent des doutes justifiés sur l'authenticité de la signature. Ils dénoncèrent le jeune homme, qui fut arrêté et qui avoua le faux. Il était accompagné d'une jeune fille que l'on croit sa complice. L'un et l'autre ont été incarcérés à Martigny.

### Glossaire des Patois

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant, d'après le rapport du rédacteur en chef du Glossaire des patois, un aperçu concernant cette publication, qui, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier No, va prochainement être éditée.

La rédaction du Glossaire a mis sur fiches les noms de familles de trois cantons: Valais, Neuchâtel et Berne; elle possède actuellement les noms de lieux de quatre cantons sous leur forme française: Valais, Vaud, Fribourg et Berne; les noms patois du Valais lui sont connus, ainsi qu'une partie de ceux de Vaud et de Genève.

L'enquête sur les métiers et la vie civile est bientôt terminée; il reste encore à obtenir les renseignements sur la botanique et le monde moral et quelques groupes restreints du vocabulaire général. On peut être assuré que cette enquête du Glossaire sera terminée pour 1909. Commencée en 1900 elle aura duré neuf ans. Disons en passant que l'activité des correspondants a été remarquable et a grandement facilité la tâche des rédacteurs.

En ce qui concerne l'atlas linguistique de la Suisse romande, cet ouvrage est prêt à paraître; la planche fondamentale, qui sera la base des 80 cartes, est terminée; elle contiendra les noms de toutes les localités où la rédaction a fait des relevés phonétiques, les principaux cours d'eau, le terrain et les frontières du pays et des cantons.

Le rédacteur en chef du Glossaire a été chargé de s'entendre avec le bureau topographique fédéral pour la transcription des noms de lieux sur les nouvelles cartes.

La commission administrative, dans une de dernières séances, a voté un crédit de fr. 100 comme contribution à l'enquête sur les chansons populaires de la Suisse romande, enquête décidée par la société suisse des traditions populaires et confiée à une commission spéciale. Les documents recueillis pourront être utiles au Glossaire des patois.

La commission a décidé que les documents et les archives de ce dernier seront assurés contre l'incendie.

Pour ne pas retarder la publication du Glossaire, une augmentation de la subvention fédérale sera demandée au Département fédéral de l'Intérieur, soit fr. 17,000 au lieu de fr. 12,000.

## L'épargne scolaire dans notre canton

Nous lisons dans le rapport relatif au mouvement de l'épargne scolaire dans notre canton que, malgré les multiples recommandations du département de l'instruction publique, adressées aux inspecteurs d'écoles et au personnel enseignant, l'épargne scolaire n'est pas encore suffisamment développée en Valais. Il résulte d'un rapport adressé par la direction de la Caisse hypothécaire et d'épargne (établissement officiel de l'épargne scolaire) que le mouvement du compte en estampilles va diminuant d'année en année. Il a été particulièrement faible en 1907, n'accusant que le fort modeste chiffre de fr. 1030.

Dès l'origine de la Caisse hypothécaire, la direction de cet établissement a fait tous ses efforts pour favoriser et pour développer l'épargne scolaire; malheureusement ces efforts n'ont guère été couronnés de succès, et le nombre des instituteurs, qui avaient bien voulu prêter leurs bons offices comme agents d'épargne, a été, depuis le premier jour, plutôt en diminuant qu'en augmentant. Il ne leur est cependant demandé aucune avance d'argent ni aucune garantie spéciale et il leur est fourni, outre les instructions, les estampilles, le papier à lettres nécessaires. Ils peuvent porter en compte leurs débours pour frais de port et ils n'ont ainsi que la petite peine d'adresser à la Caisse hypothécaire de temps à autre l'argent qu'ils ont recueilli avec les estampilles.

Le nombre total des agents d'épargne s'élève à l'heure qu'il est à 39, tous ecclésiastiques, régents et régentes. Mais la plupart ont un compte absolument stationnaire, depuis nombre d'années.

## Clôture des Ecoles normales

Le Département de l'Instruction Publique fait connaître que les examens de clôture du cours ordinaire de 1907-08 sont fixés comme suit:

Ecole normale des garçons, à Sion, 30 juin, 1 et 2 juillet.

Ecole normale française des filles, à Sion, 6, 7, et 8 juillet.

Ecole normale allemande des filles, à Brigue, 3 et 4 juillet.

Chaque jour dès 8 heures du matin.

Le personnel enseignant primaire en possession d'un brevet périmé et qui désire profiter de l'occasion pour se mettre en règle avec la loi, est engagé à prendre part à ces examens, dont le résultat permettra au Département de prolonger ou de renouveler le certificat temporaire ou de proposer la délivrance du brevet de capacité.

Les inscriptions, pour être admis valablement à se présenter devant la commission d'examen, doivent parvenir au Secrétariat du Département au moins 8 jours à l'avance.

## Sion - Croix d'Or

Une conférence antialcoolique sera donnée le 7 juin, dimanche de la Pentecôte, au local de la Croix-d'Or de Sion, rue des Portes-Neuves, à 8 h. et demie précises, par M. Albert Duruz, l'écrivain bien connu sous le nom de Solandieu.

Entrée libre. Invitation cordiale à tous.

Le Comité.

## La navigation sur le Léman

Dans son rapport pour l'exercice 1907, le Conseil d'administration de la Cie de navigation sur le Léman demande à l'assemblée générale des actionnaires des pleins pouvoirs pour la construction d'un nouveau bateau-salon.

Les courses directes inaugurées ces dernières années obligent à mettre en service deux grands bateaux de plus que précédemment, et il est nécessaire d'avoir un matériel suffisant de manière à pourvoir, avec facilité, aux remplacements obligatoires, sans parler des promenades de plus en plus fréquentes qui sont organisées chaque été et qui sont parfois refusées, faute d'unités disponibles.

En outre, la Compagnie n'a aucun bateau de grandeur suffisante pour remplacer la « Suisse », et si cette dernière venait, par suite d'une avarie quelconque, à être immobilisée quelques semaines pendant le gros de la sai-

son, l'embaras serait grand. Le Conseil d'administration demande donc de l'autoriser à construire un bateau-salon de dimensions légèrement supérieures à celles de la « Suisse », de manière à obtenir un peu plus de place que sur cette dernière. Le type à choisir serait celui des récentes constructions lesquelles donnent toute satisfaction, tant sous le rapport du confort, de la stabilité, et de la dépense du combustible.

Le coût de ce bateau peut être évalué de fr. 500,000 à fr. 550,000 environ. En le commandant dans le courant de l'année, il serait prêt à entrer en service dès l'été de 1910.

Voici un tableau des effectifs de la flotte du Léman, indiquant la date de construction, la force en HP, les dimensions et le prix de chaque bateau.

La « Suisse », 1875-1893, 795 chevaux, 64 mètres de longueur, 7 m. 20 largeur, 400,000 fr. (prix d'achat). — « Genève », 1896, 890 ch., 60 m. de long, 6,78 m. larg., 387,000 francs. — « Montreux », 1904, 1000 ch., 60 m. long., 7 m. 20 larg., 378,000 fr. — « Général-Dufour », 1905 1000 ch., 60 m. long., 7 m. 20 larg., 385,000 fr. « Vevey », 1907, 850 ch., 58 m. long., 7 m. larg., 407,000 fr. — « Winkelried », 1870, 1897, 850 ch., 60 m. long., 6 m. 40 larg., 306,000 francs. — « France », 1886, 715 ch., 55 m. long., 6 m. 40 larg., 260,000 pfr. — « Lausanne », 1900, 750 ch., 54 m. long., 6 m. 75 larg., 322,000 francs

« Bonivard » 1868-1885, 700 ch., 55 m. long 5 m. 80 larg., 212,000 fr. — « Helvétie », 1840-1872-1893-1895, 650 ch., 50 m. long., 6 m. 40 larg., 205,000 fr. — « Léman » 1857-1876-1894, 530 ch., 55 m. long., 5 m. 64 larg., 200,000 fr. — « Major Davel » 1892, 550 ch., 50 m. long., 5 m. 50 larg., 202,000 francs. — « Aigle » 1856-1874-1893, 515 ch., 50, m. 50 long., 5 m. 34 larg., 160,000 francs. — « Dauphin », 1882, 300 ch., 42 m. 70 long., 5 m. larg., 145,000 fr. — « Simplon », 1879, 300 ch., 43 m. long., 5 m. larg., 150,000 francs.

« Guillaume-Tell », 1856-1888, 300 ch. 40 m. 90 cm long., 4 m. 57 larg., 98,000 francs. — « Cygne », 1875, 160 ch., 36 m. long., 4 m. 57 larg., 116,000 fr. — « Mouette », 1875, 160 ch., 36 m. long., 4 m. 57 larg., 116,000 fr. — « Rhône », 1898, 100 ch., 30 m. long., 6 m larg., 105, mille francs. — « Mercure », 1901, 110 ch., 35 m. long., 6 m. larg., 125,000 fr. — « Chablais », 1904, 110 ch., 35 m. long., 6 m. large, 116,000 fr. — « Venoge », 1905, 50 ch. 35 m. long., 5 m 6 m larg., 84,000 fr. — Chaland No 1, « Ville de Vevey », 30 m. long., 4 m. 40 larg., 26,000 francs. — Chaland No 2 « Chillon », 46 m. long., 4 m. 88 larg., larg., 130,000 fr. — « Italie », 1908, 850 ch., 58 m. long., 7 m. larg., 400,000 francs environ.

Les chiffres placés après le premier indiquent les dates des reconstructions ou transformations importantes.

La « Ville d'Évian », le dernier des bateaux acquis de la Société veveysanne de Navigation, a été démolie après avoir été utilisée par la maison Sulzer pour ses essais d'un moteur Diesel réversible.

**Le son de Géronde**

Oeuvre scolaire de bienfaisance au profit de l'Institut cantonal des enfants sourds-muets.

(Suite de la souscription.)

Une anonyme de Chemin-dessus fr. 2. Nendaz Beuson et Apréz (M) fr. 8. Chalais, Ecole mixte fr. 2,50. Ardon, id. (inst. fr.) fr. 3,50. Chamozon. Ecole des garçons fr. 10. Leytron. Plan. Ecole des garçons fr. 3,20

La souscription reste ouverte pour autant que des dons parviendraient encore ou qu'il en serait signalé dont la mention aurait pu être omise dans les listes jusqu'ici transmises à la presse.

**Statistique des marchés au bétail**

Foire de Sion du 30 mai 1908.

Animaux présentés	Nombre	Vendus	Prix
Chevaux	40	12	300 900
Mulets	33	16	300 800
Taureaux	18	14	180 400
Bœufs	11	9	320 480
Vaches	286	240	240 500
Génisses	95	75	180 350
Veaux	81	70	40 180
Porcs	328	280	40 150
Porcelets	192	160	15 40
Moutons du pays	380	350	10 30
Chèvres	185	160	15 50

Fréquentation de la foire: Transactions très actives à des prix qui n'ont pas été atteints jusqu'ici, sauf pour les porcs dont les prix ont subi une baisse sensible.

Police sanitaire: Bonne. — Il a été constaté plusieurs contraventions pour des vaches non traitées.

Expéditions de la gare de Sion: 597 pièces, 49 wagons.

Foire d'Orsières le 2 juin 1908.

Animaux présentés	Nomb.	Vendus	Prix
Vaches	60	45	250 400
Bœufs	1	1	-150
Génisses	42	29	150 340
Veaux	1	1	90
Mouton du pays	15	15	20 35
Chèvres	32	23	25 50

Petite foire. Bétail excessivement cher quant à sa valeur. Police sanitaire: Bonne.

**Orsières — Etat-civil**

**NAISSANCES**  
Crettex Julie Eveline d'Adrien. Crettex Lucie Anna d'Anaïs. Balley Angèle Marie Julie d'Oscar. Volluz Marie Louise-Bertha de Maurice.  
**DECES**  
Thétaz Anne Marie née Pellouchoud, 69 ans. Cipriani Gustave Séraphin de Montemerli, 29

ans. Thétaz Jean Laurens 69 ans. Tornay P. Joseph 76 ans.

**MARIAGES**

Hubert Cyrille et Duay Pauline Marie. Voluz Calixte Vital et Maillard Céline Ludivine. Thétaz Joseph Henri et Fornaz Lucie Adeline. Carron Louis François et Blonday Julie Christine.

**Bagnes — Etat-civil**

**NAISSANCES**  
Besse Louise Ida de Besse Céline du Fregnoy. Michaud Joseph-Adrien de Joseph, de Verbier. Maret Louis MMaurice de Louis, de Bruson. Maret Julie-Gertrude de Pierre Joseph de Bruson. Besse Camille Ami d'Adrienne, de Fregnoy. Besse Marie Albertine d'Adrienne, de Fregnoy. Alter Maurice de Maurice, de Champsec. Bessard Marie Angeline Ida de François-Louis, de Verségères. Luisier Louis Alfred de Maurice Innocent, de Montagnier. Perraudin Pierre Maurice de Maurice Angelin, de Lourtier. Rey Joseph Edouard de Joseph Séraphin de Cottier.

**DECES**

Troillet née Rey Philomène de Vilette, 72 ans. Michellod Marie Patience, de Verbier, 70 ans. Gabbut Maurice Louis de Lourtier, 2 ans. Filliez Lucien de Châbles, 86 ans. Fellay Etienne Joseph de Lourtier, 63 ans. Corthay née Bruchez Marguerite 77 ans. Dumotolin Louis Célestin, de Vilette, 12 ans. Troillet née Terretaz Julie, de Lourtier 74 ans.

**MARIAGES**

Machoud François Alphonse et Fellay Marie Euphrasine de Lourtier. Fellay Joseph Alexis et Michaud Joséphine Augustine de Lourtier. Bircher Joseph Théophile de Châbles et Bruchez Marie Louise de Champsec. Luy François Camille et Fellay Marie Euphrasine de Lourtier. Maret Emile Louis et Luy Marie Célestine de Lourtier. Bruchez Pierre Ernest Alexis et Magnin Marie Rosine de Cottier. Perraudin Louis-Basile et Bruchez Marie Angeline de Cottier.

**NOUVELLES DES CANTONS**

**Neuchâtel**

**UNE FEMME BRULEE VIVE**

Mercredi soir, à la Chaux-de-Fonds, une jeune femme nommée Regiori, qui voulait chauffer du lait sur une lampe à esprit de vin, a eu ses vêtements incendiés. La malheureuse atrocement brûlée, a succombé.

**Vaud**

**A LA CASERNE**

La 4e école école de recrues dirigée par le lieutenant-colonel Quinlet est entrée au service jeudi. Elle compte un peu plus de 400 recrues, dont les deux tiers de Valdois, et environ 90 officiers et sous-officiers.

Les trois compagnies formées sont commandées par les premiers-lieutenants Sidler et O. Schmidt, du Valais, et F. Correvon, de Vaud.

Le lieutenant-colonel Quinlet est assisté des instructeurs major Baumann et de Lorient, et capitaine Paul de Vallière.

Cette école de recrues, la dernière de cette année sur la place d'armes de Lausanne, sera licenciée le 8 août.

**LA GRELE DANS LE VIGNOBLE**

**DE COPPET**

Un orage formidable venant du Jura a ravagé la région de Coppet. Il a été accompagné d'une grêle terrible. A certains endroits on mesurait sur le sol 8 centimètres de grêlons gros comme des noisettes. Les vignes sont hachées; les arbres fruitiers sont abimés; leurs débris jonchent le sol. Dans les jardins, les légumes sont perdus. Les pertes qui en résultent sont énormes. Il est impossible de les évaluer dès maintenant. Myes, Tannay, Founex ont cependant moins souffert que Coppet et Commugny, où le désastre est sans précédent.

**ECHO**

**EN QUOI LA CORDE DU PENDU NE PORTE PAS BONHEUR**

Un ancien clerc d'huissier, nommé Lemerrier, trainait, à Paris, depuis quinze ans une vie misérable; son premier patron mort, l'étude était passée aux mains d'un autre huissier et d'un autre clerc; en vain avait-il, dans des milieux divers, cherché l'emploi le plus modeste: « pas le moindre petit morceau de mouche ou de vermisseau ». Un jour cependant une place de comptable lui assure pain et gîte; il se croit sauvé: la maison saute dans une spéculation malheureuse. L'odyssée lamentable reprend; l'ancien clerc devient portefaix, charretier, jardinier, distributeur de prospectus, etc. etc.; impossible de trouver quoi que ce soit de stable: il en est réduit à tendre la main.

C'est ainsi qu'il arrive chez un logeur de Bréval, près de Mantes (Seine et Oise), qui consent à lui faire crédit et l'abrite quelque temps.

Mais le quart d'heure de Rabelais arrive: il faut ou payer ou reprendre la vie de misères, où l'on est exposé aux pires humiliations.

L'ancien clerc roule en corde ce qui lui reste de chemise; on frappe à la porte; lui se barricade et vite met à exécution le projet qu'il a conçu de mourir.

La chemise usée se brise; un morceau de chanvre, qu'il jouait précédemment trop court et mauvais, lui permet toutefois de réaliser son fatal dessein. La mort fait son œuvre, tandis que du palier de l'escalier les coups redoublent la porte cède sous les efforts d'un serurier accouru. Un notaire est là, qui, d'hôtel-terrier en hôtel-terrier et grâce à la police, a retrouvé la trace de Lemerrier. L'ancien clerc d'huissier hérite de 25,000 francs; la fortune le trouve pendu.

**L'AMOUR ET LES AFFAIRES**

La sentimentalité, c'est très beau, c'est très bon, mais cela prend du temps. Or, quand on est Américain, on n'a pas de temps à perdre. Un commerçant de New-York accompagnait jusqu'au transatlantique sa femme qui partait pour la France. Adieux touchants, embrassades. Le bateau appareille: il faut se quitter. Le mari va sur le quai où il attend quelques minutes. Enfin, le bateau se met en marche et, majestueusement, quitte le port.

Notre américain prend son mouchoir et l'agite, en réponse à sa femme qui, sur le pont, faisait avec ferveur le même geste. Mais, il se rappelle qu'il a un rendez-vous d'affaires, il avise un commissionnaire.

— Il y a un dollar pour vous, si vous agitez ce mouchoir jusqu'à ce qu'on ne voie plus le bateau. Voici mon adresse: je paierai quand vous me rapporterez le mouchoir.

Et le mari alla à son bureau, satisfait du devoir accompli. En vérité, il fut volé; car le commissionnaire, peu scrupuleux, n'agita pas le mouchoir plus d'une minute.

**Nouvelles à la main**

Le capitaine Dehors, qui est pompier dans la vie civile, explique à des recrues de la Pontaise les manœuvres en cas d'incendie.

— Voyons, questionne-t-il, vous êtes en sentinelle. Vous voyez le feu qui prend à une maison... Que faites-vous hein? Vous criez! Que criez-vous?

— Je crie: « Cessez le feu! » pardine...

**ETRANGER**

**ALLEMAGNE**

**LES ELECTIONS A LA DIETE DE PRUSSE**

Jeudi soir, on connaissait 382 résultats des élections à la Diète de Prusse. Ces résultats se répartissent comme suit: 121 conservateurs 55 conservateurs-indépendants, 59 nationaux libéraux, 20 membres du parti populaire libéral, 7 de l'Union libérale, 95 du centre, 14 Polonais, 6 socialistes et 5 candidats n'appartenant à aucun parti. Il y a 20 ballottages. On attend encore les résultats de 25 arrondissements avec 42 députés.

**ANGLETERRE**

**MORT DU GENERAL BULLER**

Le général Redvers Buller, souffrant depuis quelques semaines, est mort le 2 juin. On se rappelle qu'au moment de la déclaration de guerre du Transvaal, en 1899, il avait été désigné pour diriger les colonnes expéditionnaires.

Mais les insuccès continus essuyés par les troupes anglaises ne devaient pas tarder à lui imputer la responsabilité des échecs successifs qu'il subissait. On critiqua ses talents de tacticien et l'on finit par obtenir son rappel.

L'arrivée de lord Roberts ramena au camp anglais la fortune des armes.

Depuis, le général Buller vécut fort ignoré, défendu cependant avec persévérance par des amis qui essayèrent vainement de réparer les torts dont ils le croyaient victime.

**FRANCE**

**ZOLA AU PANTHEON — LES INCIDENTS**

La cérémonie officielle de la translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon a eu lieu jeudi matin, en exécution de lois votées par le Parlement.

La veille, mercredi soir, vers sept heures des gardiens de la paix faisaient évacuer le cimetière de Montmartre avec quelque hâte. Des milliers de curieux regardaient ce qui se passait dans les allées étroites de la nécropole.

Dans l'après midi, le caveau où repose Emile Zola avait été ouvert. Des fossoyeurs étaient descendus à l'intérieur et avaient lavé le cercueil. Mais on avait alors constaté que son état de vétusté ne permettait pas de le transporter. M. Parisot, directeur des services administratifs de la préfecture de la Seine, avait téléphoné au ministre de l'Instruction publique, lui demandant l'autorisation de faire apporter un cercueil neuf. L'autorisation fut aussitôt accordée, et vers sept heures un fourgon apportait le cercueil.

Du jardin du Luxembourg au Panthéon, la rue Soufflot est remplie d'une foule bruyante. Dès qu'apparaissent les voitures transportant les membres de la presse, des cris s'élèvent: « A bas les juifs! A bas Zola! Les journalistes ont été pris pour des amis de l'écrivain venant assister à la cérémonie. On les menace du geste et l'un d'entre eux reçoit un coup de canne sur la tête.

La décoration extérieure du Panthéon est simple: des faisceaux de drapeaux aux trois angles du fronton, des tentures noires dans le fond du péristyle et des écussons de deuil au chiffre d'Emile Zola. Des torchères placées aux angles des grilles s'élèvent des flammes vertes.

A huit heures, le fourgon contenant les restes de Zola débouche, par la rue Cujas, sur la place du Panthéon. On en extrait aussitôt le cercueil, qui est transporté au pied du catafalque.

A cette heure, l'intérieur du monument n'est plus que faiblement éclairé, et sous les hautes voûtes, le silence est impressionnant. Tout est disposé pour la cérémonie du lendemain. Les sièges sont tendus de velours rouge. Le sol est recouvert également d'un tapis rouge. Au pied du catafalque central, sous le dôme, le cercueil est déposé. D'immenses couronnes de fleurs naturelles ont été apportées.

Jeudi matin, dès les huit heures, les abords du Panthéon sont déblayés par les gardiens de la paix: d'abord, la place et le dégagement des rues latérales; ensuite la rue Soufflot jusqu'au jardin du Luxembourg, dont les grilles ont été fermées.

Une foule nombreuse se tasse sur les trot-

toirs; puis c'est l'arrivée des invités officiels.

Voici les ministres, le président du conseil, MM. Briand, Viviani, Ruau, le général Pirquart, les présidents du Sénat et de la Chambre, escortés de pelotons de cuirassiers.

Sur le passage de chaque voiture, la foule, composée en majeure partie de jeunes gens, manifeste. On crie « Conspuez Zola! Soieiland au Panthéon! »

A neuf et demie précises, le président de la République arrive en landau découvert avec le président du Conseil et M. Lanes, Mme Fallières se trouve dans une autre voiture avec M. de Fouquières, sous-chef du protocole. Dans une troisième voiture sont le commandant Kerandren et le commandant Schlumberger, de la maison militaire du président de la république.

M. Fallières et Clémenceau sont reçus au bas des marches du Panthéon par le président du Sénat et par le président de la Chambre, ainsi que par tous les ministres et MM. Mollard, de Selves et Lépine.

Tandis que les tambours battent et que les clairons sonnent aux champs, le président de la république et les personnages qui l'accompagnent gravissent les degrés du Panthéon et prennent place derrière le catafalque, face à la grande entrée.

Un discours a été prononcé par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique.

A onze heures exactement, au moment où le président de la république, accompagné des présidents de la Chambre et du Sénat et des ministres, venait de prendre place sur le parvis du Panthéon, conformément au cérémonial déjà suivi au moment des obsèques de M. Berthelot, le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, qui était resté immobile, à cheval, sur la place du Panthéon, durant toute la cérémonie, l'épée au poing, s'avance au-devant du président qu'il a salué de l'épée, puis, suivi des généraux Saurert, Prévost, Lermina, Ververt, de la 2e brigade des cuirassiers et de tout son état-major, va se placer à gauche du Panthéon, rue des Fossés-Saint-Jacques, et prononce le commandement: « Pour défilé, marche! »

A 11 h. 35 minutes le défilé est terminé et M. Fallières remonte dans son landau découvert accompagné du président du Conseil.

Au moment où, la cérémonie terminée, le président de la république venait de se lever pour aller sur le parvis du Panthéon assister au défilé, on a entendu la détonation d'un coup de revolver à quelque distance du catafalque. Comme on commençait à évacuer le Panthéon, dans le brouhaha des conversations et le fracas des sièges déplacés, cette détonation n'avait pas produit une très vive émotion. Mais quelques secondes s'étaient à peine écoulées, qu'un autre coup de revolver se faisait entendre, et aussitôt après, on vit une bousculade autour des sièges qui avaient été réservés à la famille Zola.

Un journaliste venait de tirer par deux fois et à bout portant sur le commandant Dreyfus, l'atteignant au poignet.

Tandis que M. Mathieu Dreyfus s'emparait du meurtrier, il y eut sous la coupole, une courte lutte, et bientôt le journaliste qui avait tiré fut appréhendé par des officiers de paix.

Interrogé sur le mobile de l'attentat, il a déclaré:

« Je me nomme Gregory, je suis rédacteur à la « Presse militaire ».

« Je n'appartient à aucun parti politique. Je suis militariste. C'est comme syndic et aussi, probablement, comme doyen de la presse militaire française que j'ai voulu venger l'injure que le gouvernement infligeait à l'armée en la faisant assister à la cérémonie en l'honneur de Zola, l'auteur de la Débauche.

« Un point. C'est tout. »  
Tous les sifflets, tous les cris désapprobateurs qui se sont fait entendre depuis le commencement des manifestations, ne sont rien auprès des violentes manifestations, des coups de sifflets, des huées qui ont salué le départ du président de la république et de son nombreux cortège.

Les trottoirs de la rue Soufflot et du boulevard Saint-Michel étaient noirs de monde. A toutes les fenêtres des maisons se pressait un nombreux public. Des forces considérables de police maintenaient le public, qui se trouvait empilé sur les trottoirs. Au moment où l'escorte du président de la république débouche de la rue Soufflot, une immense clameur s'élève. Des coups de sifflets, nombreux, nourris, prolongés se font entendre. On crie « Hou! hou! A bas Zola! A bas Fallières! A bas Soieiland! »

Devant cette attitude hostile de la foule, l'escorte et la voiture du président prennent le galop, mais tout le long de la rue Soufflot, du boulevard Saint-Michel et jusque sur le boulevard St-Germain, les mêmes bordées de coups de sifflets, les mêmes huées saluent le passage du président de la république.

De nombreuses arrestations ont été opérées. Elles s'élèvent pour la matinée à 500. Le départ du cortège présidentiel ne s'est pas effectué comme d'habitude. Devant la violence de la manifestation, le préfet de police a scindé le cortège, qui a défilé par petits paquets entouré de cuirassiers.

L'aspect du Quartier Latin est à ce moment extraordinaire de mouvement et d'agitation. Le préfet de police se démeine et crie dans la mêlée. Les agents s'énervent et se ruent sur les manifestants. Le désordre est à son comble. A midi, M. Lépine, excédé, donne l'ordre de rompre les barrages et d'aller déjeuner.

Quand passe la victoria dans laquelle ont pris place Mme Fallières et son fils, les mêmes cris hostiles retentissent et il en est ainsi chaque fois que passe un membre du gouvernement. La foule est très surexcitée. Il est à remarquer toutefois, que chaque fois que passe la voiture d'un membre du corps diplomatique, le silence le plus complet se fait. Cette marque de déférence pour les représentants des nations étrangères est très remarquable. Quand passe le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, suivi de tout son état-major, un immense cri de « Vi-

ve l'Armée! » retentit. Du reste, la foule salue le passage de tous les officiers et des troupes de ces mêmes cris mille fois répétés.

Depuis de nombreuses années, on n'avait vu manifestation plus formidable contre le chef de l'Etat et contre les membres du gouvernement.

**\* \* \* GREVISTES ET GENDARMES**

Une grave bagarre s'est produite mardi matin à Vigneux (Seine et Oise), où les ouvriers des sablières sont en grève. Environ vingt-cinq gendarmes, entourés par une foule de 300 grévistes, assaillis à coups de pierres et de tessons de bouteilles, ont fait usage de leurs armes pour se défendre, après qu'un coup de revolver eut été tiré par un gréviste. Un gréviste a été tué et six blessés, dont un gréviste. Quatre gendarmes ont été blessés, dont deux sérieusement.

**ASIE**

**ABANDONNES DANS UNE ILE**

Le navire-école brésilien « Benjamin Constant », se rendant à Yokohama, a trouvé, dans l'île habituellement déserte de Wake (Océan Pacifique), vingt naufragés qui y sont depuis plus d'un an. On suppose que ce sont des survivants de la bataille russo-japonaise de Tsushima.

**CHINE**

**LE CORDON DE SOIE**

On mande Schanghai que le général tartare Ykiko, haut fonctionnaire chinois, chargé de vastes travaux de défrichement, vient d'être convaincu de détournements pour une somme d'environ 2 millions de taels. En conséquence, la Cour de Pékin l'a demandé pour qu'il soit mis en jugement et rembourse les sommes détournées. Comme le délit commis par le général comporte la peine de mort, et eu égard à son rang, pour lui éviter la honte, on lui a envoyé un cordon de soie avec lequel, en bon Chinois, il est prié de s'étouffer.

**DEPECHE**

**FAUX BILLETS DE BANQUE**

**Madrid, 5.** — De faux billets de banque ont été mis en circulation par une bande dont quelques individus viennent d'être arrêtés.

Ces billets représentent une valeur de plusieurs millions. Ils sont d'une imitation parfaite et il est fort difficile de distinguer les vrais des faux.

La bande des faussaires est savamment organisée et aurait des ramifications dans plusieurs villes de province.

**ANGLETERRE ET RUSSIE**

**Londres 5.** — La Chambre des Communes a repoussé, par 225 voix contre 59, un ordre du jour protestant contre le caractère officiel de la visite du roi Edouard au tsar.

**VIOLENTS ORAGES**

**Londres, 5.** — Deux orages d'une très grande violence se sont abattus jeudi matin et jeudi soir sur Londres et une partie du sud de l'Angleterre, causant en plusieurs endroits des dégâts importants.

Deux personnes ont été tuées par la foudre.

**LES EXECUTIONS EN RUSSIE**

**Varsovie, 5.** — Le 4 ont eu lieu dans la citadelle neuf exécutions capitales; les condamnés ont été étranglés. Au dernier moment on a contremandé l'exécution d'un élève du gymnase, âgé de 17 ans.

Depuis le Nouvel-An, 56 exécutions capitales ont eu lieu à Varsovie et 19 à Lodz.

